# Cas chirurgical et cas paramédical – Novembre 2011

## Cas clinique

Hématome compressif après stripping saphène externe. Bande de contention laissée en place.

#### **ANALYSE APPROFONDIE**

BARRIERES DE PREVENTION	BArriére respectée dans le cas considérée OUI	Contribution relative
Indication opératoire justifiée		
Technique chirurgicale adaptée	OUI	
Prescription post-opératoires , écrites, qualitatives et quantitatives, datées et signées (décret n° 93-221 du 16 février 1993 relatif aux règles professionnelles des infirmiers)	OUI mais non conformes: prescriptions inscrites sur le pansementet incomplètes: -absence de signes précoces d'alarme (douleur) -absence de périodicité de surveillance -absence du nom du médecin à prévenir	Importante
BARRIERES DE RECUPERATION		
En fin de journée, visite systématique de <b>tous</b> les opérés du jour par le chirurgien ou l'anesthésiste.	NON	Majeure
BARRIERE D'ATTENUATION		
Exécution de la prescription par la première personne s'apercevant de son oubli et appel du chirurgien pour l'en informer	NON	Majeure
Ablation de la bande de contention	OUI mais trop tardive (plus de 24 h après l'horaire prévu)	

#### **ANALYSE DETAILLEE**

### Causes profondes

Pour la partie relevant de l'hôpital (méthode ALARM)			
Nature de la cause	Faits en faveur de cette analyse	Contribution relative	
Institutionnel (contexte économique réglementaire)	Non-respect du décret relatif aux règles professionnelles des infirmiers sur l'exécution des prescriptions médiales	Importante	
Organisation (personnels	Absence de visite médicale systématique des	Majeure	

et matériels, protocole)	opérés du jour en fin de journée	
communities, processe,	Absence de garde médicale sur place et même	
	(apparemment) , d'astreinte à domicile	
Environnement du travail	2	?
	,	<i>f</i>
(effectifs, charge de		
travail, maintenance, équipements)		
Equipe (communication,	Absence de supervision des soignants par les	Importante
supervision, formation)	médecins et (apparemment) le cadre infirmier	
	Equipe soignante acceptant des conditions de	
	travail incompatibles avec les textes en vigueur	
	(concernant les prescriptions médicales)	
Individus (compétences	Faute professionnelle grave de l'infirmière de	Majeure
individuelles)	jour qui a laissé une malade sans soin	, , , , ,
,	Comportement inadapté de l'infirmière de nuit	
	devant une situation imprévue qui aurait	
	nécessité 2 gestes urgents (ablation de la	
	bande compressive et appel du chirurgien)	
Tâches à effectuer	Défaut d'accessibilité à l'information (protocole	Importante
(disponibilité et	de soins en salle de réveil mais absent en	portanto
compétence)	service d'hospitalisation)	
Patients (comportements,	NON	
gravité)		